

Une drôle d'aventure !



A Saint Mars de Coutais, ce dernier vendredi de novembre, l'ALAC⁽¹⁾ soufflait ses quarante bougies. Invité d'honneur, Yannick Jaulin⁽²⁾. 40 ans de culture à contre courant plus tard, le conteur était de retour. Hier dans la salle paroissiale.

Aujourd'hui dans la Saint-Marine. Une soirée de conte, un grand moment de culture et d'éducation populaire. "O l'a duré bé tard chet net mais persoun a v'lu partir à s'en aller avant qu'o sé fini !" ⁽³⁾

Il est arrivé au mot "culture" une drôle d'aventure !

Ça commence il y a longtemps.

Dans la forêt primaire, la lande ou le marais. On cueille, on chasse, on pêche. La nature est généreuse mais capricieuse : elle ne donne que ce qu'elle a et quand elle veut. A qui sait y puiser. On prend, on passe son chemin. De terres inconnues en cueillettes imprévues, la quête se poursuit. Face à l'incertitude des lendemains, on cultive l'opportunité du présent. La survie est dans la migration.

Las peut-être de cette errance, enfin maître du feu et habile avec l'outil, on joint au geste la parole. L'odyssée de l'espèce. On défriche la lande ou la forêt, on assèche le marais. On soigne son champ, on le laboure, on l'ensemence, on y fait pousser l'aliment et la fibre pour le vêtement. On domestique l'animal. Ressource assurée et force de travail libératrice. On extrait du sol, on puise l'eau, on la canalise, on la stocke. On taille, on fabrique, on façonne, on maçonne. On transforme ce qui nous entoure. On s'installe, on aménage, on s'organise. On fait société. Ce faisant on s'éloigne de la nature.

Cette capacité à s'écarter de la nature fait l'humain, sa "perfectibilité" disait Rousseau. Mais nourrit bientôt son ambition prométhéenne, exprimée par la célèbre formule de Descartes "nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature".

Comme on cultive le champ, on veut cultiver l'esprit conformément aux préceptes de Cicéron. "Un champ si fertile soit-il, ne peut être productif sans culture, et c'est la même chose pour l'âme sans enseignement". On confie à l'éducation le soin de cultiver les esprits et de "civiliser" les "rustres", de "dé-paganiser" les campagnes (le paysan-païen) par l'instauration d'un nouveau "culte", religieux ou républicain, de la modernité ou de la technique. Le cultuel au delà du culturel.

La culture distingue ou réunit, dissemble ou rassemble, s'offre en partage ou devient motif d'exclusion et, sans qu'on s'en rende compte, produit ce que nous sommes, notre façon de voir, de penser, d'agir, de dire, de vivre, d'aimer ou de haïr, d'accueillir ou de rejeter, d'accepter ou de refuser l'Autre. Cet autre étrange, d'une autre culture.

La culture est vivante. Certes, elle fait référence commune, ici et maintenant, mais elle est déjà en partance, perméable aux influences. Aujourd'hui plus qu'hier s'invente un code planétaire, une terrepatrie, "le jardin imparfait" de Montaigne, cultivé par les citoyens du monde. "Il nous faut désormais apprendre à être, vivre, partager, communiquer, communier en tant qu'humains de la planète Terre. Non plus seulement à être d'une culture, mais à être terrien. ...Non plus dominer la Terre, mais soigner la Terre malade, l'habiter, l'aménager, la cultiver." (Edgar Morin). Et, faire naître de la diversité des cultures, une culture de la diversité.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2020.

Claude NAUD
Président

1- ALAC : Association Loisirs, Activités, Culture

2- Yannick Jaulin : conteur vendéen, "diseur" de contes à "dormir debout"

3- "ça a duré tard dans la nuit mais personne n'est parti avant la fin"

Le Territoire Sud Retz Atlantique au 1^{er} janvier 2020

Il est moins grand, mais il est vaillant !

8
communes
25 000
habitants

35 132
hectares

Fusions, dé-fusions, des lois et des citoyens

La fenêtre littorale de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique se referme ce 1^{er} janvier 2020. Ainsi en ont décidé, unilatéralement, les élus villeretzziens, faisant aller leur préférence vers Pornic Agglo, après avoir partagé le destin de Sud Retz Atlantique pendant trois ans. Et avoir même activement contribué à sa dénomination.

En une décennie, le paysage politique de notre territoire n'aura cessé de se transformer sous l'effet de lois successives. Tantôt par l'incitation financière de l'Etat pour les fusions de communes, tantôt par obligation pour les fusions communautaires. Dans aucun des deux cas, l'avis des habitants n'est requis. Et pourtant que de discours, que de textes depuis la première loi de décentralisation de mars 1982 sur la nécessité d'encourager "la participation des citoyens à la vie locale" !

Avec la Loi de décembre 2010 sur les Communes Nouvelles et la Loi NOTRe d'août 2015, c'est une nouvelle musique qui se fait entendre : décision rapide et calendrier serré

au nom de l'efficacité assurent les représentants de l'Etat. Dont la célérité n'est pas toujours le signe distinctif le plus prégnant...

Et les citoyens dans tout ça ? Il n'est pas souhaitable de "substituer la "vox populi" à l'exercice normal des prérogatives municipales" avait répondu le Préfet... le 24 décembre 1970 (!) au Maire de Saint Etienne de Corcoué qui avait souhaité recueillir l'avis des habitants de plus de 18 ans (!) de sa commune et de celle de Saint Jean de Corcoué avant de soumettre le projet de fusion aux deux conseils municipaux le 30 janvier 1971.

Hors la loi ou plutôt, avant la loi. Six mois avant le vote de la Loi Marcellin sur les fusions de communes. Les jeunes de 18 à 21 ans, non majeurs-électeurs à l'époque, seront autorisés et même incités à voter par leurs édiles. Les résultats seront sans équivoque : 98,30% de OUI à la fusion !

Les choses n'ont guère changé en un demi-siècle. Même si la décision de fusionner est bien légalement de la responsabilité des seuls élus et sous le contrôle du Préfet, c'est

bien le référendum qui lui confère sa légitimité aux yeux des citoyens. La décennie qui s'annonce verra-t-elle une nouvelle Loi instituer le référendum comme moyen d'encouragement de "la participation des citoyens à la vie locale" ?

Sommaire

- **Chiffre clefs du territoire**p1&2
- **Développement Économique**
 - Conseil de Développement..... p3
 - Journée Mini Entreprise S..... p3
- **Initiative Loire Atlantique Sud**... p4
- **Patrimoine bâti**
 - La Maison intercommunale des services publics p4
- **Communication**
 - Nouveautés sur le site internet de la CCSRA..... p4
- **Habitat - Urbanisme**
 - Aide primo accession p5
 - Aide amélioration habitat p5
 - Application du droit des sols p5
- **Environnement - Déchets**..... p6
- **Accompagnement des jeunes**.. p7
 - Éducation routière
 - Mission Locale PdR
- **Jumelage**..... p7
- **Tourisme** p8
- **Culture** p8

TERRITOIRE

CC SUD RETZ ATLANTIQUE

LES CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE

décembre 2019



POPULATION



Population 2011

23 099



Population 2016

24 355

Taux d'évolution
2011 - 2016

+1,1/an

Source : Insee - RP

ACTIFS



11 590

actifs*

Source : Insee - actifs 15-64 ans - RP 2016

76

emplois pour
100 actifs*

Source : Insee - RP 2016

* Actifs de 15 à 64 ans résidant sur le territoire

DEMOGRAPHIE



► Évolution annuelle de la population entre 2011 et 2016

liée au solde naturel

+102 hab/an

liée au solde migratoire

+149 hab/an

Source : Insee - RP

Le solde naturel

est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le solde migratoire

est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

LOGEMENTS



► Types de résidences principales

- Occupées par leur propriétaire
- Occupées par des locataires
- Occupées à titre gratuit

Source : Insee - RP 2016



10 089

Logements en 2016



Logements sociaux parmi les résidences principales 4,5 %

EDUCATION



2 893

enfants scolarisés
en maternelle et élémentaire
à la rentrée 2018-2019

Source : Inspection académique 2018-2019

ECONOMIE



1 513

établissements existants

Source : Insee - Sirene 2018 - Champ marchand



154

établissements créés
au cours de l'année 2018

MOBILITÉ



► Mode de transport pour se rendre au travail

Source : Insee - RP 2016



Loire-Atlantique 4% 5% 11% 75% 4%

Le Conseil de Développement Sud Retz Atlantique sur de bons rails

"Les conseils de développement sont des instances de démocratie participative, apolitique, conviviale et ouverte à tous. Leur vocation est de favoriser le dialogue citoyen, de croiser les points de vue, d'émettre des idées nouvelles et des pistes de réflexion pour développer durablement le territoire et améliorer la vie quotidienne de ses habitants."

Plus de 30 personnes ont répondu favorablement à l'invitation du lancement du Conseil de développement de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique le 24 octobre dernier sur le site de l'ancienne distillerie SEGUIN, à Machecoul.

A la question, "Citoyens, élus : Comment s'entendre ?" de nombreuses idées ont été émises par les uns et les autres (restitution

disponible sur demande).

Les initiateurs de la démarche ne souhaitent pas s'arrêter là.

Un groupe de travail se met en place pour approfondir la question le 13 février prochain.

Si vous souhaitez y participer, vous investir dans le conseil de développement, ou tout simplement être tenu au courant de ses travaux Vous serez les bienvenus !



Renseignements et contact : conseil.developpement@ccsudretzatlantique.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Journée de créativité Mini Entreprise S



"Jeunes 5.0 - Comment rêver ma Vie Demain sur le territoire de Machecoul ?"

Le 19 novembre 2019, l'association Entreprendre pour Apprendre Pays de la Loire a rassemblé 121 jeunes de la MFR, du Collège Raymond Queneau, du Lycée Louis Armand, du Lycée Saint-Martin et du Lycée Saint-Joseph, de Machecoul-Saint-Même, autour d'un **challenge entrepreneurial, proposé par la Cité des Compétences et la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique**, partenaires du dispositif.

Durant une journée, ces jeunes ont imaginé la création d'un bien ou d'un service pour répondre à une problématique : "Jeunes 5.0 - Comment rêver leur vie de demain sur le territoire de Machecoul".

16 personnes représentant les 12 entreprises membres de la Cité des Compétences ont participé en tant que Mentors.

Les jeunes au service d'une problématique actuelle ...

Ils ont répondu à cette problématique à travers des phases d'idéation, de réflexions sur le prototypage et d'ébauches de stratégies commerciales, de communication et de modèle économique, les jeunes, accompagnés par des mentors, membres des entreprises du bassin de Machecoul et de la Cité des Compétences. Comment rêver sa vie professionnelle, mais aussi personnelle, familiale, sportive ou culturelle.

En milieu de journée et après avoir finalisé son projet, chaque groupe l'a présenté devant un jury de professionnels et a répondu à ses questions. Après une délibération, le jury a élu son Prix Coup de Cœur. La récompense d'une **journée conviviale basée sous le signe du partage et du dialogue école/entreprise !** Créer du potentiel et préparer l'avenir : voilà le résultat espéré, autant du côté des jeunes que des entreprises présentes.

Le Palmarès

16 projets ont été présentés aux jurys par les jeunes et 1 projet présenté par les enseignants, **2 d'entre eux ont particulièrement retenu leur attention :**

- **Sauver la Planète (lauréat) :** Nettoyer les rues en supprimant les déchets au sol, en proposant une double poubelle qui parle/chante. Elle possède un détecteur de remplissage, elle est fabriquée en matière recyclée et lumineuse la nuit.

- **More cool life for students :** Une entreprise qui répertorie, identifie, fédère le développement d'activités ou de services extra-scolaires à destination des étudiants pour éviter la fracture entre vie scolaire et vie professionnelle.

Beaucoup de jeunes ont apprécié l'implication des mentors : leur capacité à créer de la motivation, de l'échange et faire participer les membres de l'équipe, à les aider à formuler leurs arguments et à s'exprimer.

Côté mentors, surprise de découvrir à quel point les jeunes sont soucieux de leur environnement et du nombre d'idées qu'ils apportent. C'est une bonne idée de confronter les scolaires et les professionnels hors cadre métiers.



Initiative Loire Atlantique Sud

Initiative Loire Atlantique Sud regroupe des acteurs économiques du territoire, chefs d'entreprise, organismes bancaires, cabinets comptables et collectivités dans le but de financer les projets de nouveaux entrepreneurs.

Spécialisée dans la création, la reprise et le développement d'entreprises artisanales, commerciales et de services, **l'association octroie des prêts à 0% de 3 000€ à 20 000€ et accompagne bénévolement le nouvel entrepreneur sous la forme de parrainage.**

Depuis 2016, elle a financé et accompagné 35 entreprises artisanales et commerciales de proximité, dans les communes de Sud Retz Atlantique pour un montant total de 220 000€.

Dans le cadre de son développement, **l'association recherche des bénévoles :**

- Des chef.fes d'entreprises ou cadres dirigeants en activité pour participer à l'expertise des dossiers en comité d'agrément (1/2 journée par mois),
- Des chef.fes d'entreprises, comptables, banquier.es à la retraite pour parrainer un ou plusieurs nouveaux entrepreneurs pendant 2 ans (1/2 journée par mois par entrepreneur).



Capacité d'écoute et bienveillance sont les qualités indispensables pour aider l'entrepreneur... sans s'imposer dans sa gestion.

*Vous souhaitez participer au développement économique, favoriser la création d'emplois et d'activités sur notre territoire ? **Contactez Damien Fourmont, coordinateur de l'association pour en savoir davantage.***

INITIATIVE LOIRE ATLANTIQUE SUD est une plateforme du réseau INITIATIVE FRANCE, 1^{er} réseau associatif de financement des créations d'entreprise. Elle est présente sur le territoire de la Communauté de Communes depuis plus de 20 ans.

Damien FOURMONT
Coordinateur

Maison de l'intercommunalité
2 rue Gallée - ZI Seiglière 3 - 44270 MACHECOUL ST MEME
Tel: 02 28 25 09 28 / 06 88 80 74 05
www.initiative-loireatlantiquesud.fr



PATRIMOINE BATI

Au 1^{er} janvier 2020, le patrimoine bâti communautaire est composé de :

- locaux et lieux permettant l'exercice des compétences de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique (siège administratif, antenne de Legé, atelier des services techniques, déchèteries, espaces aquatiques),
- locaux hébergeant institutions ou services publics (gendarmeries, Centres de Secours, Centre de soins, Centre social, Trésorerie, blanchisserie hospitalière, Centre de Tri Postal),
- locaux hébergeant associations ou organismes (Association des Maires et Abbaye de la Chaume, la Banque Alimentaire, les Restos du Cœur, La Croix Rouge, Le CLIC Pass'Âges, les organismes de la Maison des services Publics),
- locaux pour héberger temporairement des entreprises (ateliers relais, hôtel d'entreprises).

Un responsable bâtiments gère et programme les travaux à réaliser dans ces locaux.

Une équipe de maintenance composée d'un menuisier, d'un électricien/plombier, de deux maçons et d'un agent polyvalent veille à leur bon état de fonctionnement.

La Maison intercommunale des services publics

Différents organismes sociaux, hébergés dans un bâtiment communal, ont intégré depuis septembre dernier des locaux de la maison intercommunale de services publics située 4, rue Alexandre Riou à Machecoul-St-Même, propriété de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique.

Ils ont rejoint la Mission Locale du Pays de Retz qui y a établi son siège au rez-de-chaussée depuis plusieurs années.

Leurs permanences se situent au 2^{ème} étage. Elles sont accessibles par l'arrière du bâtiment face au parking rue des Bancs. Des travaux d'aménagement (ascenseur) ont été réalisés afin d'accueillir tous les publics.



Sur Rendez-vous

adil de la Loire-Atlantique	02.40.89.30.15
Adm'at Associations de Machecoul-St-Même	02.28.24.20.63
carac	09.69.32.50.50
Carsat Retraite de Santé au travail Pays de la Loire	3960 / 09.71.10.39.60
Cfdt SYNDICAT POUR CHACUN AGRICULTEUR	07.86.46.82.05
cgt	02.40.84.34.89
cicas agric-arco	0820.200.189
sa santé famille retraite services	02.40.41.39.27
mda maison des adolescents de Loire-Atlantique	02.28.21.44.40

SITE INTERNET



Depuis juillet 2019, **une nouvelle version de l'interface des espaces aquatiques** du Sud Retz Atlantique est accessible via le site internet de la Communauté de communes

www.sud-retz-atlantique.fr - rubrique vie locale.

Il vise à :

- développer la proximité avec les usagers en informant sur les tarifs, les horaires d'ouverture....]
- faciliter l'accès aux réservations des activités des espaces aquatiques.

Cette interface s'articule autour de deux portes d'entrées principales (une pour chacun des équipements de Machecoul-St-Même et Legé).

Le **site internet de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, par sa rubrique actualités**, informe sur les événements et les actions en cours. **www.sud-retz-atlantique.fr**

A l'heure où les internautes se connectent de plus en plus souvent depuis leur smartphone ou leur tablette, la collectivité veille à proposer aux utilisateurs des sites développés en "responsive web design" adaptés à tous les écrans.

Nhésitez pas à le consulter !



Aide à la primo-accession



La Communauté de communes Sud Retz Atlantique a décidé l'attribution d'une aide financière de 2 500€ au titre de l'aide à la primo-accession pour l'acquisition de terrains communaux (ZAC, lotissements communaux....) d'une superficie inférieure ou égale à 500 m².

Cette aide a pour objectifs :

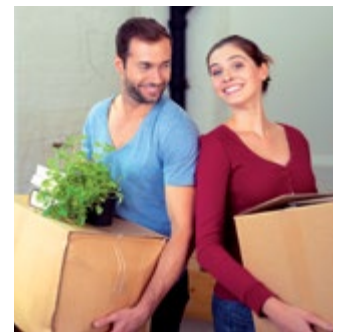
- de favoriser le parcours résidentiel sur le territoire communautaire,
- d'encourager, dans le cadre d'une primo accession, l'acquisition d'un terrain en vue d'y construire un logement neuf à vocation de résidence principale,
- de permettre à des ménages actifs de se maintenir ou de s'établir sur le territoire.

Les bénéficiaires doivent remplir 2 conditions :

- Etre primo accédants au sens du PTZ (Prêt à Taux Zéro), c'est-à-dire ne pas avoir été propriétaires de leur résidence principale dans les deux années qui précèdent la demande d'aide. (le revenu fiscal de référence n-2 doit être inférieur aux plafonds du PTZ B2 retenus pour 2019).

- Etre considérés comme jeune ménage :
Personne seule : l'âge au moment de la demande ne doit pas excéder 35 ans.
Couple : la somme des âges des conjoints ne doit pas excéder 70 ans.
Personne seule avec une ou plusieurs personnes (s) à charge : l'âge de l'acquéreur ne doit pas excéder 40 ans.

Nombre de personnes dans le foyer	Plafond revenus annuels
1	27 000€
2	37 800€
3	45 900€
4	54 000€
5	62 100€



Aide à l'habitat

Ce dispositif d'aides financières et d'accompagnement gratuit par un professionnel (technique, financier et administratif) vise à :

- Lutter contre l'habitat indigne et/ou très dégradé via le repérage
- Lutter contre la précarité énergétique
- Assurer le maintien des populations âgées/handicapées à leur domicile
- Proposer une offre locative à loyer et charges maîtrisés

Son objectif est de réhabiliter des logements afin de permettre :

- à des propriétaires occupants de réaliser des travaux d'économies d'énergie ou d'adapter leur résidence principal (vieillessement, handicap)
- à des propriétaires bailleurs d'améliorer thermiquement un logement en location afin de proposer un bien de qualité à loyer modéré.



Rappel des permanences :

3^{ème} mercredi de chaque mois

• à Machecoul-St-Même

Salle de l'Auditoire
de 9h30 à 12h30

• à Legé

Mairie de Legé
11 rue de la Chaussée
de 14h à 17h

Plus d'informations :
CITEMETRIE : 02 85 52 34 39
pig.petr-paysderetz@citemetrie.fr

APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, toutes les autorisations d'urbanisme des communes membres de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique sont instruites par le service mutualisé appelé "Application du Droit des Sols" (ADS) composé d'un responsable service et de 5 instructeurs.

Autorisations d'urbanismes instruites par le service Application Droit des Sols (ADS) de la CCSRA du 1/01/18 au 29/11/19

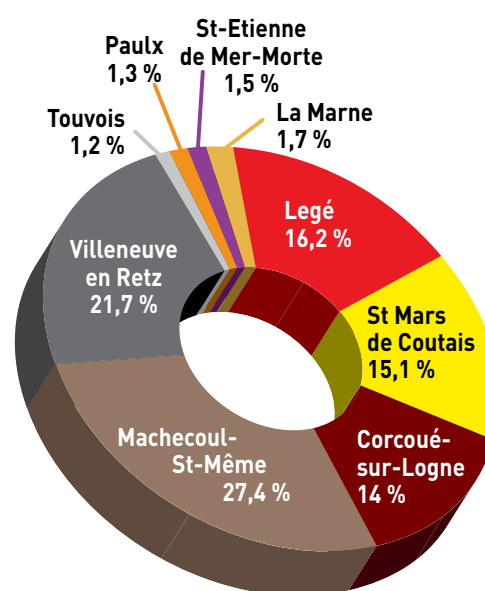
(source service ADS de la CCSRA)

Communes	2018	29/11/19	Total	%
Legé	493	564	1057	16,2 %
St Mars de Coutais	471	511	982	15,1 %
Corcoué sur Logne	437	473	910	14,0 %
Machecoul St Même	962	824	1786	27,4 %
Villeneuve en Retz	630	782	1412	21,7 %
Touvois	32	47	79	1,2 %
Paulx	41	41	82	1,3 %
St Etienne de Mer Morte	52	43	95	1,5 %
La Marne	57	52	109	1,7 %
TOTAL	3175	3337	6512	

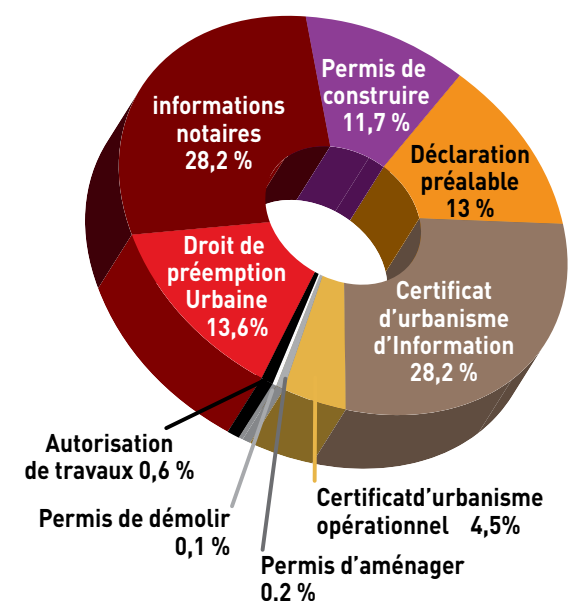
Dossiers	2018	29/11/19	Total	%
Permis de construire	341	420	761	11,7 %
déclaration préalable	438	406	844	13,0 %
Certificat d'Urbanisme d'information	898	936	1834	28,2 %
Certificat d'Urbanisme opérationnel	149	143	292	4,5 %
Permis d'aménager	7	9	16	0,2 %
Permis de démolir	4	5	9	0,1 %
Autorisation de travaux	19	17	36	0,6 %
Droit de Préemption Urbain	421	465	886	13,6 %
Informations notaires	898	936	1834	28,2 %
TOTAL	3175	3337	6512	

Les informations des notaires, les droits de préemption urbains, les certificats d'urbanisme d'information et les déclarations préalables non génératrices de surface ou de taxes des communes de Touvois, Paulx, St Etienne de Mer Morte et La Marne sont instruites par les services de ces Mairies et non par le service ADS et ne sont pas comptabilisées ici.

Répartition par communes des autorisations d'urbanisme entre le 01/01/18 et le 29/11/19



Répartition par type d'autorisation d'urbanisme



Présence des instructeurs en Mairies

		Corcoué sur Logne	St Mars de Coutais	Machecoul St Même	Legé
LUNDI	Matin	Accueil public	Accueil public	Accueil public	Accueil public
	Après-midi	Fermé au public	Fermé au public	Fermé au public	Fermé au public
MERCREDI	Matin	Accueil public	Fermé au public	Accueil public	Fermé au public
	Après-midi	Fermé au public	Accueil public	Fermé au public	Accueil public
VENDREDI	Matin	Accueil public	Accueil public	Accueil public	Accueil public
	Après-midi	Fermé au public	Fermé au public	Fermé au public	Fermé au public

Les autorisations d'urbanisme sont :
- à déposer en mairie, qui fournit également les renseignements sur le droit des sols.
- signées par le Maire ou son représentant après avis de la commission communale du droit des sols.

Pour les communes de **La Marne, Paulx, Saint-Etienne de Mer Morte et Touvois**, le service ADS ne tient pas de permanences. **Les dossiers sont à déposer aux horaires d'ouverture de chaque mairie.**

Un annuaire de producteurs locaux



La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique a adopté son Plan de Prévention des Déchets en avril 2019, avec un objectif de réduction du poids des déchets collectés sur le territoire de 86 kg/hab./an en 2025 par rapport à 2017.

L'une de ces actions, figurant dans la thématique "Consommation responsable", est l'édition d'un annuaire des producteurs locaux alimentaires présents sur notre territoire. Il sera disponible courant mai 2020.

Si vous êtes producteur local alimentaire sur le territoire Sud Retz Atlantique, en vente directe ou sur les marchés et que vous êtes intéressé de figurer dans cet annuaire, **merci de vous faire connaître** au plus tard le 31 janvier 2020 à : plpd@ccsudretzatlantique.fr

Rappel du contexte :

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique a participé à la SERD 2019 avec animations et expositions autour du réemploi et de la valorisation des déchets. L'objectif est de sensibiliser les habitants sur la prévention des déchets tout en valorisant les actions et les acteurs du territoire. Il s'agit d'un temps fort pour échanger sur la diminution des déchets, la consommation responsable ainsi que sur le réemploi. Animations, rencontres, exposition photo étaient au programme.

Réduisez le poids de vos poubelles en compostant. Vos déchets deviennent alors une ressource pour votre jardin !

Se former à la pratique du compostage.

L'objectif de la formation compostage est de proposer aux habitants du territoire des temps concrets sur le terrain afin d'entamer une démarche de réduction du poids de leurs ordures ménagères.

A l'automne 2019, une première session de formation a été proposée sur les communes de Touvois, Legé, Paulx, St Etienne de Mer morte.

Elle se prolonge au printemps 2020 :

- **Le samedi 7 mars de 9h à 12h à Corcoué sur Logne**
- **Le samedi 28 mars de 9h à 12h à La Marne**

Inscription par mail et demande d'informations : plpd@ccsudretzatlantique.fr



Acquérir un composteur

Au premier semestre 2020, la CCSRA proposera une vente de composteur en bois naturel à tarif préférentiel ! Des bio-seaux seront également à la vente au prix de 2€.

Les stocks seront limités. Si vous souhaitez être prévenus de la mise en vente des composteurs, contactez : plpd@ccsudretzatlantique.fr

Que mettre dans mon composteur ?

Déposez vos épluchures, coquilles d'oeufs, marc de café et filtres, etc. Et petit à petit, incorporez des déchets plus délicats comme les crustacés, les restes de repas etc. Plus les morceaux sont petits, plus vite ils seront décomposés ! A chaque apport, recouvrez d'une couche de déchets bruns: feuilles mortes, déchets de tonte ...

Plus d'information sur www.sud-retz-atlantique.fr rubrique environnement/compostage



Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)

Du 16 au 24 novembre 2019



Retour sur les animations

Exposition photographique

Une exposition photo a pris place à la bibliothèque de Legé du 7 au 26 novembre 2019. De nombreux visiteurs et lecteurs ont eu le plaisir de déambuler dans la salle d'exposition pour observer le travail de deux collectifs photo "Déclic Image Legé 44" et "Collectif Corcoué Photo". La Mine au tri à Corcoué-sur-Logne a également exposé quelques photographies de ces mêmes collectifs, les chineurs ont donc eu l'occasion d'observer les différentes approches de l'esthétique des déchets.

Animation Stop-motion et projection du court-métrage "en fer et en os"

Grâce au savoir-faire et au partage de Julien Delaunay, réalisateur du court métrage "En fer et en os", des jeunes ont eu l'opportunité de réaliser leur propre court-métrage, composé d'éléments récupérés en recyclerie. En effet, grâce à la découverte de la technique du Stop-Motion, les apprentis cinéastes ont créé leurs personnages à base de boulons, morceaux de ferraille, visseries etc. **Cette animation a donc permis de façon transversale, de sensibiliser les jeunes sur les thèmes des**



déchets et du réemploi. Par le discours de Julien et son accompagnement, les enjeux du détournement et de la valorisation ont donc été mis en avant.

Enfin, ces animations permettent l'ancrage des actions du Plan Local de Prévention des Déchets de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique, notamment dans le cadre de la promotion de la consommation responsable et du réemploi.



Collecte des déchets

Au 1^{er} janvier 2020, le territoire de la Communauté de commune Sud Retz Atlantique a été modifié. Il est dorénavant composé de 8 communes.



Le service de collecte des déchets a donc procédé à un **aménagement des tournées** de ramassage. **Il sera effectif au 4 février 2020.**

Les ordures ménagères

Seules les communes de La Marne et Machecoul-Saint-Même (secteur de Machecoul Sud) sont impactées par un changement des jours de collecte des ordures ménagères dans les centres-bourgs :

- **Machecoul-St-Même-secteur sud : le lundi matin à partir de 6h**
- **La Marne : le jeudi matin à partir de 6h**

Rien ne change pour la collecte des centres-bourgs des communes de Corcoué sur Logne, Legé, Machecoul-St-Même - secteur nord et secteur St-Même, Paulx, St-Etienne de Mer Morte, St-Mars de Coutais et Touvois.

Le jour de vidage des conteneurs collectifs de certains villages/hameaux peut avoir été modifié en conséquence.

Les sacs jaunes (pour les communes concernées)

La collecte des sacs jaunes est répartie en **4 secteurs** et sera dorénavant réalisée **les lundis et vendredis une semaine sur deux.**

Consulter le calendrier de collecte joint au bulletin communautaire.

Un doute, une question :
www.sud-retz-atlantique.fr
(rubrique environnement)
mail : environnement@ccsudretzatlantique.fr
02 40 02 21 29

PCAET



Le projet de PCAET Sud Retz Atlantique a été soumis aux avis de l'Etat, de la Région, de l'Autorité Environnementale, et du Public. La modification du projet initial pour prise en compte de ces derniers a été soumise au Conseil Communautaire du 18/12/2019 et est détaillée dans le document "Note de prise en compte des avis formulés sur le projet de PCAET". Le PCAET définitif est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes www.sud-retz-atlantique.fr

L'éducation Routière en milieu scolaire



Depuis septembre 2018, la Communauté de communes Sud Retz Atlantique propose aux élèves de CM1 et CM2 de l'ensemble des établissements scolaires de son territoire des interventions d'éducation routière.

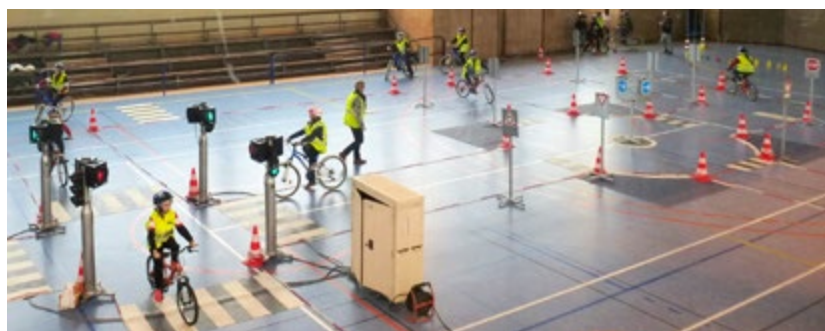
Dans le cadre de la mise en œuvre d'un cycle d'apprentissage des règles de la sécurité routière, les élèves profitent d'une action animée par des intervenants qualifiés. Elle s'inscrit dans le cadre du programme des élèves de cycle 3.

Afin d'assurer l'encadrement pédagogique des interventions, une équipe a été mise en place. En collaboration avec les enseignants, le programme se déroule en deux étapes distinctes :

- une partie théorique basée sur les règles du code de la route enseignée en classe,
- une partie pratique réalisée sur la piste mobile d'éducation rou-

tière qui, selon les circonstances et contraintes techniques, peut être installée en extérieur ou en salle.

Lors de la mise en situation, les enfants évoluent sur un parcours cycliste composé de passages piétons, panneaux de signalisation routière et de feux tricolores électroniques. Ils participent également à des ateliers de maniabilité afin de perfectionner leur adresse sur un vélo. Les équipements, vélos, casques et gilets de sécurité sont fournis par la collectivité mais chaque enfant peut venir avec son propre équipement.



Une attestation sous forme de diplôme est remise aux élèves de CM2 en fin de cycle.

Bilan de l'année scolaire

2018/2019 :

- Participation de **20 établissements scolaires**
- Sensibilisation de **850 élèves de CM1 - CM2**
- **22 jours** de théorie
- **18 jours** de pratique

Les interventions ont repris en septembre dernier pour l'année scolaire 2019/2020 au sein des établissements scolaires.

Les enseignants sont convaincus de l'utilité de cette action et apprécient la qualité des ateliers proposés.



**BESOIN D'AIDE ?
JEUNES 16/25 ANS**

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?

La Mission Locale est un espace d'accueil, d'information, d'orientation ouvert aux **jeunes de 16-25 ans**.

L'originalité des Missions Locales réside dans une approche globale de la situation des jeunes qui permet d'aborder, en plus des questions liées à

l'**EMPLOI** et à la **FORMATION**, leurs préoccupations périphériques telles que la **SANTÉ**, le **LOGEMENT**, la **CITOYENNETÉ**...

Vous trouverez à votre service des conseillers qui vous accompagneront dans toutes les démarches.

Rendez-vous dans votre Mission Locale de proximité !

Retrouvez-nous sur :

www.mlpaysderetz.com

Tél. 02 40 02 38 45



JUMELAGE

Les Amis d'As Neves

Association de Jumelage avec l'Espagne



Les communes de Legé, Touvois et Corcoué-sur-Logne sont liées depuis 2003 avec la commune d'As Neves située au sud de la Galice, à 40 kms de Vigo.



Le 16 novembre a eu lieu le traditionnel repas galicien ouvert à toute la population. Les 120 convives ont pu déguster le "cocido gallego", pot-au-feu typique de Galice. Il diffère du nôtre car il se compose de plusieurs viandes : bœuf, porc, poulet. Et de chou, carottes et haricots blancs. Le tout est cuit avec du chorizo qui lui donne son goût pimenté.

Une partie du repas a été animée par un groupe de musiciens locaux. La soirée a été très appréciée.



L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 13 mars à Legé, à l'antenne de la Communauté de Communes. Comme d'habitude, la soirée s'ouvrira à 19h30 par un buffet de tapas et vins espagnols. Puis l'assemblée proprement dite commencera à 20h30. Elle est ouverte à toute personne intéressée par le jumelage. **N'hésitez pas à nous rejoindre.**

Depuis 2010, et conjointement avec Ciné-Lagé, nous organisons en mars une soirée cinéma espagnol, avec deux films : 18h et 20h45. Cette soirée est très attendue, elle a maintenant ses fidèles. Mais depuis la tornade du 3 novembre, la salle de cinéma de Legé est indisponible pour de longs mois. Ciné-Machecoul se propose de nous accueillir. La date n'est pas encore fixée mais déjà grand merci à eux. Nous espérons que vous serez nombreux à nous y rejoindre. D'ici là, os deseamos un Prospero Año Nuevo !

Pour tout renseignement :

Michel Gobin président : 02 40 04 90 08 ou amisasneves@gmail.com

Marinette Sauvaget secrétaire : 02 40 05 90 95

Yvon Guillet trésorier : 02 40 05 94 41

Le Conseil d'Administration du 10 décembre a eu pour principal ordre du jour : **la préparation du voyage en Galice en 2020**. Il se fera après le 15 août, les dates n'étant pas encore arrêtées. **Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître.** Les jeunes sont aussi les bienvenus.

Bilan 2019, Projets 2020



L'Office de tourisme Sud Retz Atlantique regroupant les Bureaux d'Informations Touristiques de Machecoul-St-Même, Legé et Villeneuve-en-Retz a accueilli environ 22 000 visiteurs et répondu à plus de 30 000 demandes d'informations sur l'année 2019.

Les expositions proposées (tout au long de l'année pour le BIT de Machecoul-St-Même), de par leur intérêt et leur diversité, touchent un public varié au fil des mois, allant de la peinture à la photo, en passant par les arts et loisirs créatifs.

Pour 2020, plusieurs projets sont en cours de préparation avec des documents de promotion réédités pour la saison prochaine :

une carte touristique/ randonnées pédestres à l'échelle du territoire Sud Retz Atlantique et **un agenda des manifestations** couvrant la période d'avril à octobre.

Office de Tourisme Sud Retz Atlantique

EXPOSITIONS 2020 à Machecoul-Saint-Même

JANVIER photos « Maroc éternel » Elia VALLON



FÉVRIER la biodiversité du territoire Danièle JOUATEL, Louis BOËDEC



MARS peintures à l'huile Didier ALONZO



AVRIL peintures et sculptures TERRES NATHALES Nathalie CLÉMENT



MAI peintures et croquis Blandine DUCAST



JUN peintures Fabrice GALLOS



Nouveauté : une vitrine des produits du terroir sera présentée à l'Office de tourisme à partir du printemps. Elle visera à valoriser les producteurs locaux.

Après la saison, le site Internet de l'Office de tourisme sera repensé et visera à donner une meilleure visibilité à l'offre touristique du territoire, en adéquation avec l'utilisation des visiteurs.

CULTURE

Projet culturel de territoire

"Je suis plusieurs by kids"

Un spectacle créé pour et par les élèves de maternelle



La Communauté de communes Sud Retz Atlantique a mis en place une action avec l'association JM France et le Théâtre de l'Espace de Retz de Machecoul-Saint-Même, à destination des tout-petits (6 mois à 3 ans), autour du spectacle **"Je suis plusieurs"**, de la compagnie Charabia - Mathilde Lechat.

Depuis mi-novembre, Mathilde Lechat, musicienne, chanteuse et exploratrice sonore propose

aux enfants de découvrir **un univers poétique et imaginaire à travers des ateliers dans les classes** et un spectacle sur le thème des différences au Théâtre de l'Espace de Retz.

Deux parcours ont été proposés aux enseignants du territoire. **Les élèves de Grande section vont à leur tour créer collectivement, une pièce musicale intitulée "Je suis plusieurs by kids"**.

Une restitution de la création des plus grands est programmée en juin 2020 au théâtre de l'Espace de Retz à Machecoul-St-Même, en présence des parents.

Ce sont environ 250 élèves de maternelle issus de 8 établissements scolaires du

territoire de la CCSRA (sur les communes de St Mars de Coutais, Machecoul-St-Même, Touvois, St Etienne de Mer Morte et Legé) et les enfants de certaines structures petite enfance (relais petite enfance, multi-accueil, crèche, micro-crèche) qui participent à cette **belle aventure artistique et culturelle**.

Ce projet est possible grâce au soutien et à la confiance de l'association JM France, la ville de Machecoul-St-Même, le Conseil Départemental de Loire Atlantique au titre du Projet Culturel de Territoire et l'Etat Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC) des Pays de la Loire.

Passeurs d'Images

Rien ne se perd, tout se récupère !



C'est le titre du documentaire réalisé cette année en octobre 2019 durant une semaine par les jeunes de 11 à 17 ans de Corcoué-sur-Logne, Legé et Touvois, dans le cadre du dispositif de l'Etat-DRAC "Passeurs d'images", à la recyclerie "La mine au tri" de Corcoué-sur-Logne.

L'œil expérimenté et le savoir-faire du documentariste Jean-François Naud a permis aux jeunes d'être en situation réelle de

conception et de réalisation de leur propre film documentaire. Grâce à l'intervention de Julien Delaunay, les jeunes ont expérimenté la technique du stop motion pour concevoir le générique du film. L'association L'Esprit du lieu a organisé ces ateliers d'éducation à l'image en étroite collaboration avec les espaces jeunesse des communes avec le soutien de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique au titre du Projet Culturel de Territoire.

**Un franc succès pour le Musée Mobile (MuMo)**

à Legé du 2 au 6 décembre 2019

culturels en art contemporain, ont accueilli des classes de Legé, Paulx, Touvois avec 419 élèves et d'autres publics (ESAT) pour une visite du musée mobile et un atelier de pratique. **Les échanges ont été riches avec le public scolaire et très appréciés par la population.**

Une exposition des travaux des enfants réalisés en atelier a été proposée au tout public le vendredi 6 décembre en deuxième partie d'après-midi.



Avec le soutien de l'Etat- Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Pays de la Loire, Les Projets Culturels de Territoire proposés par le Département de Loire Atlantique, le Conseil Régional des Pays de la Loire, l'association les amis du MuMo.

La Communauté de communes Sud Retz Atlantique vous souhaite une



Quel engouement pour cette offre culturelle originale 100% "Art contemporain" !

Avec ses 609 visiteurs, **c'est la 2^{ème} plus forte fréquentation des Pays de la Loire après Laval !**

En effet, la CCSRA a souhaité, dans le cadre de son Projet culturel de territoire, diversifier ses propositions en accueillant le MuMo en partenariat avec la ville de Legé. Toute la semaine, Corentine et Gaël, les 2 médiateurs

Communauté de communes Sud Retz Atlantique - Maison de l'Intercommunalité
ZIA de la Seiglerie 3 - 2, rue Galilée - BP 13 - 44270 MACHECOUL-SAINT-MEME - Tél 02 40 02 32 62

Bulletin d'Informations de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique - Janvier 2020 ©

Directeur de la publication : Claude NAUD - Responsable Communication : Martine BROSSEAU

Réalisation : JL-I Machecoul - 06 85 12 61 03. www.jl-i.fr - Impression : Imprimerie Nouvelle Pornic - 02 40 82 01 26
Imprimé en 11 500 exemplaires avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

IMPRIM'VERT